



BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des maisons fleuries 2024 (date limite le 3 juin 2024)

La Ville propose de récompenser le travail et le talent des jardiniers amateurs.
Vous aimez jardiner ?
En famille ou entre voisins, il y a forcément une catégorie pour vous !
Inscrivez-vous et participez à l'embellissement de notre cadre de vie lannionnais.

Les lauréats 1^{er} prix de 2023 ne peuvent pas concourir dans la même catégorie en 2024, ils peuvent s'y réinscrire tous les 3 ans.

RDV cet automne pour la remise des prix pour les lauréats, des lots et des plantes* seront remis à tous les inscrits.
* à récupérer aux serres municipales en mai 2025 sur rdv

Catégories (1 seul choix possible, à cocher) :

- Jardin <1000m² visible de la rue (le jury n'entre pas dans les jardins)
- Parc ou jardin >1000m² visible de la rue (le jury n'entre pas dans les jardins)
- Façade/balcon/terrasse (à identifier en habitat collectif)
- Jardin collectif ou associatif / Établissement de services publics
- Commerce (devanture, terrasse etc) / Hébergement touristique
- Fleurissement en pieds de mur (sur domaine public)
- Jardin nourricier (verger, serre, culture, potager privé)
- Jardin punk (jardin minimaliste)
- Jardin confidentiel (le jury entre dans les jardins sur rendez-vous +prises de vue)

Nom :

Prénom :

Adresse complète (étage si collectif) :

Téléphone :



LES BONS RÉFLEXES POUR UN JARDIN BEAU ET SAIN



- Zéro pesticide Zéro Herbicide
- Mon coin biodiversité : fleurs sauvages, ruche, mangeoire, nichoir...
- Tailles et silhouette des végétaux : style assumé, port libre, classique...
- Diversité végétale : la diversité c'est bon pour la biodiversité
- Du paillage pour des sols en bonne santé !
- Jardin autonome : cuve de récupération d'eau de pluie, bassin, pièce d'eau
- De la couleur : fleurs, feuille, bois, poterie, mobilier
- Un coin de compostage : de la cuisine au jardin
- Un coin de potager pour mieux manger
- Des idées créatives ; décoration « maison », mise en valeur du jardin, conception, harmonie...

BON JARDINAGE !

LES JARDINS RÉALISÉS ET ENTRETENUS PAR DES PROFESSIONNELS NE
POURRONT PAS CONCOURIR.

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le
3 juin 2024
Service de la Vie Culturelle de la ville de Lannion
2 rue de Kerampont - 22300 Lannion
ou par mail à : culture@lannion.bzh

